

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 6 • Mars 2006

INFO-SANTÉ : VERS UN NUMÉRO UNIQUE

Les Montréalais auront bientôt le même numéro de téléphone à composer pour joindre le service Info-santé. Le ministère de la Santé et des Services sociaux souhaite en effet regrouper les services en un lieu pour Montréal, qui aura un numéro unique. De nouveaux services seront aussi créés, notamment Info-médicaments à l'intention des professionnels de la santé, en décembre 2006, et Info-social, en décembre 2007. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la performance du service et d'assurer la continuité des services de soins infirmiers et médicaux à domicile pour les clientèles vulnérables. Ce guichet unique permettra de diminuer le temps d'attente et le pourcentage d'appels perdus, qui était de 30 % en 2004-2005.

LA PREMIÈRE CLINIQUE-RÉSEAU ACCRÉDITÉE

C'est officiel! Le CSSS Jeanne-Mance a maintenant une première clinique-réseau sur son territoire. Située au Complexe Desjardins, Basilaire 1, 4^e étage, la clinique Médimax a été accréditée en décembre 2005. Elle offre des services médicaux sans rendez-vous et des consultations avec rendez-vous aux usagers du CSSS. L'objectif des cliniques-réseau est d'améliorer l'accès aux soins de santé en fournissant des services 365 jours par année, notamment des services diagnostiques et la radiologie. Le personnel de la clinique peut être joint au 514 286-2683. À ce jour, 12 cliniques-réseau ont été créées à Montréal.

LES CENTRES D'ÉDUCATION À LA SANTÉ : C'EST POUR BIENTÔT

Le CSSS Jeanne-Mance devrait avoir sous peu un lieu physique consacré à la promotion de meilleure habitudes de vie : les centres d'éducation à la santé. Le personnel de ces centres aura pour mandat d'intervenir principalement sur trois aspects : l'abandon du tabagisme, l'adoption d'une saine alimentation et la pratique régulière d'activités physiques. La contribution de ces centres sera d'autant plus importante que les Québécois souffrent de plus en plus d'obésité (voir article page suivante). Chaque CSSS devrait avoir son centre d'éducation à la santé en 2006. À suivre.

LE PROJET D'ORGANISATION CLINIQUE

Seconde tournée du personnel en mars



Les services aux personnes hébergées dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance font aussi partie du projet d'organisation clinique.

— le conseil multidisciplinaire, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, le conseil des infirmières et des infirmiers et le conseil des infirmières auxiliaires — ainsi que les syndicats et les associations professionnelles. Près de 600 personnes ont assisté à ces consultations.

« Les échanges avec le personnel sur le projet d'organisation clinique ont été fort intéressants, estime M^{me} Lapointe. Tant dans les centres d'hébergement que dans les CLSC, les employés se sont montrés intéressés et parfois préoccupés par les nombreux changements qu'ils vivent quotidiennement. Les consultations internes auront permis de saisir leurs motifs d'inquiétude et de recueillir leurs commentaires, qui permettront de donner une touche personnelle au projet d'organisation clinique du CSSS. »

LA DIRECTION GÉNÉRALE AMORCERA BIENTÔT la deuxième tournée du personnel sur le projet d'organisation clinique. Du 9 au 22 mars, les employés sont invités à assister à l'une ou l'autre des rencontres prévues qui ont pour but de présenter le résultat des consultations qui ont été faites auprès du personnel et des partenaires à l'automne 2005, et de dresser le bilan de la phase I et des prochaines étapes du projet d'organisation clinique.

Lors de la première tournée faite en octobre et novembre 2005, la directrice générale, Chantale Lapointe, a consulté le personnel sur les valeurs, les principes directeurs, le profil de la population et les enjeux du CSSS Jeanne-Mance. Elle a aussi rencontré les conseils professionnels

Un réseau local impliqué

Outre les rencontres du personnel, les partenaires du réseau local ont aussi été invités à transmettre leurs commentaires sur le projet d'organisation clinique. Le CSSS Jeanne-Mance a invité près de 500 organismes du territoire à participer au processus de consultation. Plusieurs d'entre eux avaient des représentants sur les tables de travail des neuf programmes cliniques. Tout comme pour le personnel, la direction tiendra aussi des rencontres d'information à leur intention en mars. Peu à peu, le réseau local du CSSS est en train de prendre forme.

SUITE PAGE 2 : [Suivre le projet d'organisation clinique](#)

PROFESSION : ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE

Travailler de concert avec la communauté

EN JANVIER, DIANE TREMBLAY A PRIS SA RETRAITE APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ 29 ANNÉES À TITRE D'ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE, PRINCIPALEMENT DANS LE QUARTIER DU CLSC DES FAUBOURGS. ELLE A BIEN VOULU PUISER DANS SES SOUVENIRS ET RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU JEANNE-MANCE. SES PROPOS ILLUSTRENT LES NOMBREUSES FACETTES DU TRAVAIL DE CES PROFESSIONNELS QUI COORDONNENT LES PROGRAMMES D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES.

(LJM) *Pouvez-vous résumer vos 29 ans de carrière?*

(DT) J'ai été embauchée au CLSC Centre-Sud, en mars 1977, comme agente de relations humaines. J'ai vite constaté que je n'avais pas le profil de l'emploi, étant plus intéressée par la recherche de solutions collectives que par le soutien psychosocial. C'est lors de la préparation d'un camp de vacances pour les jeunes de 7 à 12 ans que j'ai éprouvé un intérêt marqué pour l'organisation communautaire. J'ai obtenu un poste en 1978.

L'amélioration des conditions de santé et de sécurité des travailleurs et des travailleuses des usines et des manufactures



Diane Tremblay aura travaillé 29 années comme organisatrice communautaire.

du quartier Centre-Sud a été mon premier dossier. J'ai eu la possibilité de visiter la très vieille usine de la Dominion Textile, où les conditions de travail nous ramenaient au 19^e siècle! J'ai par la suite travaillé sur le dossier des maisons de chambre, afin d'améliorer la sécurité des chambreurs et la salubrité de ce type de logement. Au début de la spéculation foncière, au milieu des années 80, j'ai participé avec de nombreuses personnes de la communauté à la mise en place de plusieurs habitations sans but lucratif offrant du soutien communautaire aux personnes seules, à faible revenu. J'ai aussi participé avec de nombreux groupes communautaires à la promotion des conditions de vie de femmes, dans le cadre de la Journée internationale des femmes qui a été célébrée durant 15 ans

dans le quartier. Au cours des dernières années, j'ai travaillé, avec mon collègue François Soucisse, au développement et au soutien du réseau communautaire pour la sécurité alimentaire de la population du Centre-Sud.

SUITE PAGE 2 : [Un quartier qui se transforme](#)

Dans ce numéro

2 Mars, le Mois de la nutrition

3 Déménagement des services de la comptabilité et de la paie
Nominations au CSSS Jeanne-Mance

4 Mention d'honneur du civisme

Un quartier qui se transforme

SUITE DE LA PAGE 1

(LJM) Quels sont les faits marquants de l'histoire du quartier au cours de ces années ?

(DT) La fermeture des usines, au début des années 80, a considérablement transformé le quartier Centre-Sud. De nombreuses familles se sont retrouvées sans emploi et ont dû déménager, ce qui a entraîné la fermeture d'écoles et de plusieurs petits commerces. Parallèlement, il y a eu des changements sociaux, notamment la hausse des divorces et du nombre de familles monoparentales, sans oublier l'intégration de la communauté gaie dans le Centre-Sud. La spéculation foncière a chassé la population pauvre et a ouvert la porte à la gentrification. C'est aussi au cours de cette période de transformation que des groupes communautaires pour la promotion et la défense des droits des populations économiquement défavorisées se sont développés et ont créé des partenariats avec le réseau des CLSC.

(LJM) Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

(DT) Je ne veux pas en citer une en particulier, car ma plus grande satisfaction est d'avoir aidé plusieurs groupes communautaires à prendre leur envol et à rayonner dans leur communauté.

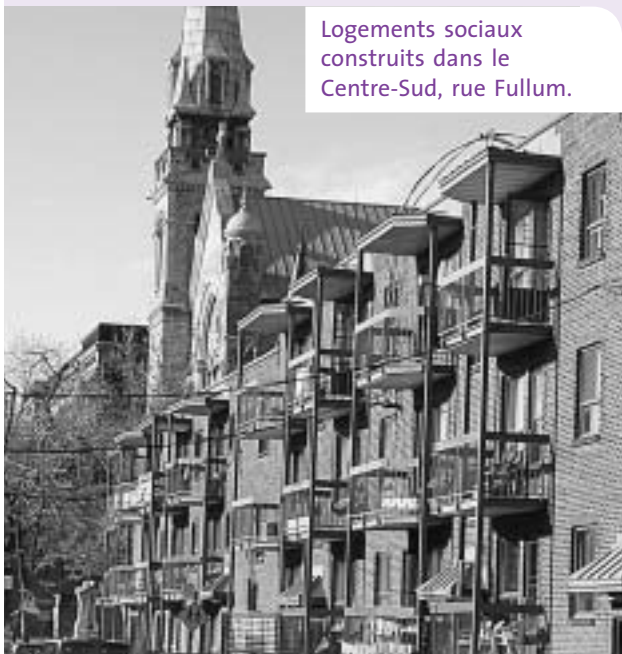
(LJM) Quel est votre plus grand souhait ?

(DT) Que la sécurité alimentaire, qui est maintenant un besoin criant pour un grand nombre de personnes, soit vue comme une priorité par nos élus.

(LJM) Comment voyez-vous l'avenir de l'organisation communautaire dans le contexte de la création des centres de santé et de services sociaux ?

(DT) Le premier défi est d'harmoniser les pratiques dans l'ensemble du CSSS Jeanne-Mance. La plupart des organisateurs communautaires du CSSS n'en sont pas à leur première fusion. Par contre, ils doivent maintenant tenir compte de la mission de centre d'hébergement, une réalité nouvelle pour eux.

L'autre défi est de maintenir et de développer des partenariats avec les organismes communautaires de l'ensemble du territoire fusionné. Le projet d'organisation clinique devrait les aider à mieux se connaître et à collaborer entre eux. Dans cette période de changement, où l'accent est mis sur le partage d'information, il ne faut pas perdre de vue les attentes et les besoins de la population qui requiert nos services. Il ne faut pas non plus oublier que les groupes communautaires ne sont pas tous de force égale : les groupes plus petits ne doivent pas être mis de côté. Enfin, je crois que le financement demeurera toujours un défi, surtout celui des projets qui touchent les populations les plus démunies. Le CSSS, qui a pour mission de répondre aux besoins de sa population, devra trouver les moyens de poursuivre les interventions de proximité dans la communauté.



Logements sociaux construits dans le Centre-Sud, rue Fullum.

CRÉDIT : DENIS CHABOT, DON DE CCDMD

Suivre le projet d'organisation clinique

SUITE DE LA PAGE 1

Vous voulez suivre de près l'évolution du projet d'organisation clinique? Le site Internet du CSSS Jeanne-Mance contient tous les documents pertinents au projet. À l'adresse www.csssjeannemance.ca, section «Projet d'organisation clinique», il est possible de consulter les fiches des tables de travail déposées en janvier 2006, le bilan des travaux ainsi que les versions du document *Vers le projet d'organisation clinique*. Prenez également le temps de connaître la composition des tables de travail. Elle est un bon indicateur du dynamisme du réseau local. Enfin, il est possible de télécharger l'horaire des sessions d'information à l'intention du personnel, qui auront lieu en mars.

Des chiffres sur la phase I du projet d'organisation clinique

- 15 rencontres de consultation du personnel
- 548 employés rencontrés
- 484 envois postaux aux partenaires du réseau local
- 12 fiches synthèse des travaux
- 24 cibles retenues

À venir au printemps 2006

- 14 sessions d'information à l'intention du personnel
- 2 sessions d'information à l'intention des partenaires
- 2 sessions d'information à l'intention de la population du territoire

MARS, LE MOIS DE LA NUTRITION

De plus en plus de personnes ont un surplus de poids

LES NOUVELLES DONNÉES SUR L'AUGMENTATION DU POIDS SONT SANS ÉQUIVOQUE. L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES, PUBLIÉE EN JUILLET 2005, DÉMONTRE QUE DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS ET D'ADULTES ONT DES PROBLÈMES DE POIDS. EN 25 ANS, LE TAUX D'OBÉSITÉ EST PASSÉ DE 14 À 23 % CHEZ LES ADULTES ET IL ATTEINT 8 % CHEZ LES ENFANTS.

LE QUÉBEC ne fait pas meilleure figure : 57 % des adultes et un enfant sur cinq ont un excès de poids. De ce nombre, 22 % des adultes et 7 % des enfants sont obèses. Alors que certains endurent leur surplus de poids, d'autres s'en inquiètent. En revanche, certaines femmes sont si obsédées par la minceur que la moitié de celles qui ont un poids santé veut maigrir.

Les problèmes de poids affectent la santé et la qualité de vie des individus. Ils sont associés au développement de maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires. Certaines personnes rencontrent des difficultés relativement à l'estime de soi et à l'image corporelle ; si elles sont obèses, elles peuvent même vivre de la discrimination. Enfin, faire de l'embonpoint a également son « poids économique », notamment à cause des coûts des traitements de l'obésité et des maladies qui y sont associées.

Il semble d'ailleurs que l'état de santé des baby-boomers se détériore, pouvait-on lire dans l'édition du 14 mars 2006 du quotidien *La Presse*. Selon la Fondation des maladies du cœur, les campagnes menées au cours des dix dernières années n'auraient pas eu l'effet escompté et de nombreux boomers sont à risque de maladies cardiovasculaires.

La loi du moindre effort

Alors que les normes de beauté valorisent la minceur, les Québécois ont bien de la difficulté à perdre du poids. Leur mode de vie sédentaire et la modification de leurs habitudes alimentaires seraient la cause de l'augmentation de leur tour de taille. Ils dépensent de moins en moins d'énergie pour se déplacer, travailler ou accomplir des activités. Ils privilégient des loisirs tels que la télévision et les jeux vidéo, plutôt que les sports. Par ailleurs, ils prennent moins le temps de cuisiner : ils consomment des aliments déjà préparés ou fréquentent les restaurants.

Les Québécois sont pourtant conscients de la croissance du phénomène de l'obésité, selon un sondage mené en janvier 2005. Ils le considèrent même assez préoccupant, mais moins important que d'autres questions de santé. La majorité, soit 59 %, croit qu'il s'agit d'un problème individuel plutôt que d'un problème de société. Les personnes sondées sont généralement favorables à la mise sur pied de programmes éducatifs sur les avantages de l'activité physique, mais leur enthousiasme diminue si elles doivent en assumer certains coûts.



CRÉDIT : MICHEL LERLOND, DON DE PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLES-ÎLES

Il faut inciter les jeunes à faire du sport et des activités physiques en plein air.

Manger santé

La saine alimentation, ce n'est pas si compliqué. C'est d'abord penser à la variété puis à l'équilibre nutritionnel des aliments et maintenir une juste proportion entre la consommation et la dépense d'énergie. Bien s'alimenter, c'est aussi prendre le temps de manger et de partager un repas entre amis ou en famille.

Le Mois de la nutrition est le moment idéal pour revoir son alimentation. Le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* peut aider à faire des choix judicieux. Il présente les groupes alimentaires de base : les produits céréaliers, les fruits et les légumes, les produits laitiers et les viandes et substituts. Il donne aussi une indication du nombre de portions à consommer pour chaque groupe d'aliments. Pour voir la dernière version du Guide, visitez le www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index_f.html. Enfin, le printemps s'en vient, alors pourquoi ne pas bouger davantage? Le site www.kino-quebec.qc.ca peut vous aider à faire de bons choix d'activités physiques.

Participez au Défi Santé 5/30

Le Défi Santé 5/30 invite les Québécois à entreprendre une démarche afin d'atteindre deux objectifs :

- ➔ Manger au moins 5 portions de fruits et de légumes, au moins 5 jours sur 7 ;
- ➔ Être physiquement actif au moins 30 minutes, au moins 5 jours sur 7.

Le Défi peut aussi être prétexte à faire le point sur votre poids. Pendant six semaines, du 1^{er} mars au 11 avril 2006, le Défi Santé 5/30 encourage petits et grands à découvrir le plaisir de bouger plus et de manger mieux. En participant à cet événement, vous profitez d'une occasion unique de prendre votre santé en main et d'améliorer votre bien-être. Inscrivez-vous à cette grande aventure santé au <http://defisante530.com/defisante/fr/index.html>.

NOUVELLES DE LA FONDATION



Cent bénévoles recherchés

La Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance est à la recherche de 100 bénévoles qui accepteraient de donner de leur temps à l'organisation et à la bonne marche du traditionnel souper de homard, qui se tiendra le jeudi 25 mai prochain, à la grande Chapelle du Centre d'hébergement Jacques-Viger.

Les besoins sont variés: préparation de la salle la veille de l'événement, accueil et vestiaire, service aux tables et au bar. Les bénévoles ne seront pas laissés pour compte, puisque homard et vin leur seront offerts en fin de soirée. La Fondation procédera aussi au tirage de prix de présence.

La cause en vaut la peine: tous les profits de la soirée seront affectés à la rénovation et à l'aménagement des chambres des résidents et des unités de soins du Centre d'hébergement Ernest-Routhier, afin qu'elles reflètent mieux le milieu de vie. Pour joindre l'équipe dynamique de bénévoles, il suffit de téléphoner à Sylvie Goyette, au 514 842-7180, poste 2123. On peut aussi acheter des billets pour la soirée au montant de 125 \$.

Autre nouvelle: la Fondation a maintenant une vitrine dans Internet à l'adresse www.fondationcsssjeannemance.ca. Prenez le temps de naviguer dans le site et d'en apprendre davantage sur la Fondation de votre CSSS, notamment sa petite histoire, ses réalisations, ses donateurs et partenaires, la composition de son conseil d'administration et même les événements qu'elle prépare. Il est aussi possible de faire un don en ligne. N'y manquez pas, car la Fondation a de nombreux projets à réaliser dans les installations du CSSS Jeanne-Mance.

Nominations au CSSS Jeanne-Mance

LA DIRECTION GÉNÉRALE est fière d'annoncer la nomination de **Michèle Dauphin** à titre de directrice des services à la clientèle pour les Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési. Cette nomination est en vigueur depuis le 6 février.

M^{me} Dauphin possède plus de 20 ans d'expérience dans des postes d'encadrement. Son parcours professionnel témoigne d'une excellente connaissance des milieux d'hébergement. Infirmière de formation, elle a occupé des postes de coordonnatrice d'activité, de directrice des soins de santé, d'assistante intérimaire et de chef d'unité de soins dans des établissements de santé de Montréal. De 1988 à 2005, elle a été chef d'unité de soins de longue durée, coordonnatrice à la Direction des services professionnels et hospitaliers, et adjointe au directeur des services professionnels et hospitaliers du Centre d'hébergement Jacques-Viger. M^{me} Dauphin assumait la fonction d'adjointe à la Direction des services multidisciplinaires et de gestion des risques du CSSS Jeanne-Mance.



AUTRE NOMINATION, celle de **Elaine McAlister** à titre de directrice des services à la clientèle pour le Centre d'hébergement Centre-Ville de Montréal.

M^{me} McAlister a une vaste expérience en gestion et en soins infirmiers qu'elle a acquise dans le secteur hospitalier. Elle a pratiqué comme infirmière à l'Institut neurologique de Montréal, à l'Hôpital pour enfants de Montréal et à l'Hôpital général de Montréal en soins intensifs et en soins à domicile. Elle a aussi été professeure en soins infirmiers au Collège John Abbott, conseillère en soins infirmiers à l'Hôpital Schriener pour enfants handicapés et infirmière-chef au Centre hospitalier de St. Mary. Elle a ensuite commencé une carrière en gestion et occupé les postes de directrice adjointe et de directrice des soins infirmiers et des services aux patients au Centre hospitalier de St. Mary et au Centre hospitalier Mont-Sinaï. À cela s'ajoute une expérience dans le développement de programmes de formation et du processus d'agrément. M^{me} McAlister entrera en fonction le 14 mars.



Déménagement des services de la comptabilité et de la paie

LE PERSONNEL DES SERVICES de la comptabilité et de la paie est déménagé au Centre d'hébergement Jacques-Viger, 1051, rue Saint-Hubert, depuis le 20 février. Le regroupement des services en un seul site a pour but de faciliter les échanges entre les personnes et d'harmoniser les procédures pour le CSSS Jeanne-Mance.

À partir de maintenant, les factures doivent donc être acheminées au Centre d'hébergement Jacques-Viger. Les mêmes personnes qu'avant continueront de les traiter jusqu'à nouvel ordre. Pour toute question relative à la comptabilité, contactez Michel Delisle, chef du service, au 514 842-7180, poste 4207, ou sa secrétaire, Marguerite LeBreux, poste 4220. La liste des personnes responsables de la comptabilité et des comptes payables est disponible sur Intranet, à l'adresse <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>.

En ce qui a trait aux feuilles de temps, celles des employés du CLSC St-Louis du Parc, du CLSC du Plateau Mont-Royal, des Centres d'hébergement Émilie-Gamelin, Armand Lavergne et Centre-Ville de Montréal devront être acheminées par courrier interne au service de la paie, au plus tard le lundi midi

suivant le jeudi de paie. La procédure demeure inchangée pour les autres installations.

Même si elles ont maintenant leur bureau au Centre d'hébergement Jacques-Viger, les personnes qui, dans les installations, étaient responsables de répondre aux questions des employés relativement à leur paie continueront de le faire pour l'instant. Elles peuvent être contactées au 514 842-7180, aux postes suivants:

- **Centre d'hébergement Jacques-Viger**: Thérèse Desrosiers, poste 4217, et Josée Dufresne, poste 4219.
- **Centre d'hébergement Centre-Ville de Montréal**: Francesse Boisrond, poste 4212 et Manon Fougères, poste 4242.
- **Centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne**: Robert Brodeur, poste 4213.
- **Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési**: Sylvie Charrette, poste 4211.
- **CLSC des Faubourgs**: Carole Rivard, poste 4223.
- **CLSC St-Louis du Parc**: Benedetta Perrozzi, poste 4221.
- **CLSC du Plateau Mont-Royal**: Robert Brodeur, poste 4213.

Le personnel des services de la comptabilité et de la paie est maintenant regroupé au Centre d'hébergement Jacques-Viger.

DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET: <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION « CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX », PUIS « CSSS JEANNE-MANCE ». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS !

Politiques et procédures

- ➔ Politique sur l'imputabilité budgétaire
- ➔ Politique de délégation de la vérification contenant-contenu en pharmacie
- ➔ Politique relative aux activités d'exception confiées à des non-professionnels et autres dispensateurs de services
- ➔ Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition
- ➔ Politique cadre de formation et de développement des ressources humaines
- ➔ Procédure relative à une demande de participation individuelle à une activité de formation
- ➔ Procédure pour l'examen d'une allégation d'inconduite en recherche
- ➔ Règlement sur le processus budgétaire
- ➔ Règles de fonctionnement du comité sur l'amélioration de la qualité et la gestion des risques

Technologies de l'information

La liste des personnes responsables du soutien technique informatique au CSSS Jeanne-Mance

À L'AGENDA

Le mercredi 8 mars 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CSSS JEANNE-MANCE
Centre d'hébergement Jean-De La Lande
Grand salon • 18 h

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451 • 17 h

CONFÉRENCE

*Modélisation du counseling infirmier
pré-interruption volontaire de grossesse
de deuxième trimestre dans des services
de première ligne*
Jeanne-Évelyn Turgeon et Sylvie Gendron
Université de Montréal
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

Le lundi 13 mars 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle 343 • 9 h

Le mercredi 22 mars 2006

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS
Centre d'hébergement Jean-De La Lande
Salle de conférence, RC • 8 h 30

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
AUXILIAIRES
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 518 • 13 h 30

Le Centre d'hébergement Centre-Ville de Montréal fête ses employés

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES du Centre d'hébergement Centre-Ville de Montréal a tenu une activité de reconnaissance à l'intention des employés qui ont travaillé entre 10 et 35 ans à la Résidence Saint-Charles-Borromée ou dans le réseau de la santé. Elle a également souligné le départ à la retraite de membres du personnel. Voici les photos des personnes qui ont pu assister à l'événement, le 9 février à la chapelle de l'établissement.



À L'EMPLOI DEPUIS 10 ANS • Julie Houle. Absent : Pierre Varin.



À L'EMPLOI DEPUIS 30 ANS • Pierre Piché, Nicole Abran, Régis Fortin, Raymonde Paradis, Sylvio Robinson, Louise Bourque, Absentes : Lucille Dumont, Lise Jacob.



À L'EMPLOI DEPUIS 35 ANS • Gisèle Létourneau. Absents : Luc Thériault, Carole Cécyré.



À L'EMPLOI DEPUIS 15 ANS • Brenda Milone, Simone Paul, Marie-Carole Sanon, Madeleine Mercier. Absents : Béthanie Artiste, Adrienne Aubourg, Louise Belley, Denis Bernier, Micheline Calixte, Marielle Davilmar, Ghislaine Dupont, Bernadette Étienne, Marie-Lucie Guillaume, Elza Lerebours, Michel Lord, Marie-Lourdes Milard, Dieunie Nelson, Solange Noël, Nathalie Plamondon, Vély St-Gérard, Marjorie Toussaint.



LES RETRAITÉS • Aline Guy, Régis Fortin, Lise Bourget, Huguette Dubé. Absente : Jeannine Turcotte.



À L'EMPLOI DEPUIS 20 ANS • Denise Bellemare, Monique Tremblay, Daniel L'Africain, Roch Lessard, Adeline Michel, Lyse Paradis. Absents : Guerdie Henry, Danièle Moses, Vital Provost, Carole Quenneville, Josée Turcotte.



À L'EMPLOI DEPUIS 25 ANS • Sara Curiel, Nicole Pomerleau, Serge Leduc, Louise Dupont, Ginette Richard. Absents : Alain Bellerose, Alain Corbeil, Rénald Lamothe, Sylvie Paquette, Jean Piché.

Mention d'honneur du civisme pour Michel Talbi

RECEVOIR LA MENTION D'HONNEUR du civisme pour avoir accompli un acte de courage et de dévouement dans un contexte exceptionnel, tel est l'hommage qui a été rendu à Michel Talbi, gardien de sécurité au CLSC des Faubourgs, rue Sanguinet. Cette mention lui a été décernée le 13 février, lors de la cérémonie *Hommage au civisme* tenue dans la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement de Québec. Le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, a remis 11 médailles du civisme et 14 mentions d'honneur du civisme.

M. Talbi est intervenu au cours d'un drame familial survenu dans l'appartement situé au-dessus du sien. Sa femme l'a réveillé en pleine nuit, parce qu'elle entendait des bruits inhabituels. Alors qu'il se déplaçait vers l'appartement, M. Talbi a découvert la fille de son voisin en larmes, les mains tachées de sang. Il a enfoncé la porte du logement et a dû intervenir dans une bagarre entre deux personnes. Il a aussi porté secours à une femme d'une cinquantaine d'années gravement blessée. Cette personne a malheureusement succombé à ses blessures le lendemain.

Selon le personnel qui le côtoie, M. Talbi est aussi admirable dans le travail qu'il fait chaque jour auprès des itinérants qui fréquentent le CLSC. Il intervient toujours avec un doigté extraordinaire, en particulier auprès de personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de celles qui ont des comportements violents. Un honneur mérité. Toutes nos félicitations!

Michel Talbi est gardien de sécurité au CLSC des Faubourgs, rue Sanguinet, depuis un an et demi.



Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières
 COLLABORATEURS : Luce Moreau, Richard Cloutier • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.
 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca
 À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.